

# Approfondir le débat avec les régionalistes flamands

*Suite à l'article de Pierre Baracca, « A Dunkerque, l'extrême droite flamande menace de mort le principal du collège « Lucie Aubrac » » (1), nous avons publié dans le numéro suivant les réactions de Régis De Mol, président de l'Alliance Régionale Flandre-Artois-Hainaut, et d'Antoine Mouteau, originaire de Dunkerque et étudiant en néerlandais à l'université de Duisbourg-Essen en Allemagne (2).*

*Notre collaborateur, Pierre Baracca, qui vit dans la même région que Régis De Mol, entreprend un échange d'idées avec ses deux lecteurs.*

## **Détacher « La Flandre » de la France ou réfléchir à la République française prenant en compte cette dimension flamande ?**

Oui, il existe une extrême droite flamande.

Si on relit mon article, force est de constater que j'ai montré, preuves à l'appui, que l'extrême-droite était montée au créneau sur ce changement de nom du collège de Michel de Swaen à Lucie Aubrac.

Que ce soit sous la forme du « Mouvement flamand » de Wido Triquet ou celle du Conseil municipal de Dunkerque avec « L'avenir dunkerquois » de Philippe Eymery dont j'ai mis en évidence ses liens avec le MNR de Bruno Mégret (3) ou, en Belgique, avec le « Vlaams Belang », l'ex-« Vlaams Block » (4), ainsi que le relais de son discours municipal par le site des « Elus identitaires, réseau des élus locaux identitaires et régionalistes » (5).

Ecrire cela ne signifie nullement que le régionalisme flamand se circonscrit à cette nébuleuse politique. D'ailleurs ce

n'est pas parce que le Front National défend une conception de l'Etat, que ceux à gauche et à l'extrême gauche qui défendent le rôle de l'Etat (Enseignement public, services publics, santé publique, etc.) sont assimilables au FN.

En somme, nous devons admettre qu'il y a bien une extrême droite flamande, que cela nous déplaît ! Et quel que soit son poids ! D'ailleurs, lors de son putsch raté de Munich (8-9 novembre 1923), Hitler ne pesait pas grand chose non plus !

C'est pourquoi il faut aussi admettre que, dans cette affaire du collège, le poète et dramaturge Michel de Swaen (1654-1707) est devenu l'emblème de l'extrême droite flamande, ce qui ne veut nullement dire qu'il fut d'extrême droite. Ce serait une absurdité anachronique. Comme ce le serait aussi pour Jean Bart s'il advenait que l'extrême droite se l'appropriât. Je partage tout à fait l'analyse d'Antoine Mouteau. Ceci posé ces groupuscules d'extrême droite régionaliste flamande ne pouvait pas choisir Jean Bart, parce que s'étant finalement placé au service de Louis XIV il symbolise nécessairement la France. Alors que Michel de Swaen ne peut pas la représenter, puisque « poète et dramaturge de langue néerlandaise » et « connu dans de nombreux pays européens et présents dans les encyclopédies allemandes, néerlandaises, anglaises, etc. » et qu'il est « très difficile de trouver des informations en langue française à son sujet », comme l'écrit Antoine Mouteau (2).

En revanche, on peut supposer que l'extrême droite française comme le Front national aurait choisi Jean Bart, parce que symbole incorporable à sa vision nationaliste qui n'a rien à voir avec la défense républicaine et sociale de l'Etat-nation français. Il me semble nécessaire de mesurer toutes ces nuances.

Si l'extrême droite n'avait pas fait de Michel de Swaen l'emblème de son séparatisme d'avec la France, rien n'interdisait de conserver son nom pour le collège. C'est ce que j'ai sous-entendu en écrivant que « L'histoire aurait pu n'être qu'une revendication culturelle ». Mais l'appel d'un extrême droite flamand à assassiner un fonctionnaire de la République française ne pouvait que voir confirmer le nom de

Lucie Aubrac, symbole de la résistance au nazisme et « des acquis sociaux des salariés et des femmes obtenus à la Libération avec le programme du Conseil National de la Résistance (Sécurité sociale, retraites, Enseignement public laïque gratuit, etc.) » (1).

Au final, il faut néanmoins admettre que pour les Français d'aujourd'hui, quels qu'ils soient, l'écrivain flamand Michel de Swaen ne peut être nécessairement qu'un écrivain comme l'anglais Shakespeare, et pas comme Rabelais. Dans ces conditions il ne peut être étudié en France qu'à l'Université et éventuellement dans des cours de néerlandais qui existent dans certains collèges et lycées : par exemple à Dunkerque, au collège public Paul Machy ou dans les lycées Angellier et de l'Europe. A moins de postuler la refflamandisation de la Flandre française.

## **Une Flandre séparée de la France ?**

Si j'ai bien compris son site (6), c'est en quelque sorte le projet de « l'Alliance Régionale Flandre Artois Hainaut », présidée par Régis De Mol.

Elle souhaite « un Gouvernement Régional, disposant d'une fiscalité propre et d'un pouvoir de décision dans tous les domaines : emploi, éducation, sécurité, justice, culture, environnement et aménagement du territoire, santé, etc. » et siégeant à Douai. « L'argent de la Région doit rester dans la Région et servir prioritairement nos intérêts ! » Est-ce un début de séparation d'avec la France ? Ce choix politique ne manque pas de surprendre par sa proximité avec celui de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi pour la « Padanie libre », voire du Vlams Belang à l'égard de la Wallonie.

*« Le flamand (...) et le picard (...) doivent faire leur entrée dans nos écoles. L'apprentissage du néerlandais, forme littéraire du flamand et langue de nos 22 millions de voisins ultra performants, doit être promu de manière significative comme langue vivante prioritaire. »*

*« Les Pays-Bas français doivent retrouver les solidarités*

*naturelles qui*

*firent jadis leur grandeur et leur prospérité. Ces liens se situent dans l'Europe du Nord. Nous sommes au moins autant des Pays-Bas du Sud (autre appellation légitime de la Région) que du Nord de la France, et a fortiori du monde méditerranéen ».*

Je respecte ce combat pour ne pas voir disparaître le flamand. D'où l'importance de ma remarque dans mon article initial : « Si les républicains, et de gauche et des syndicats en particulier, ont à réfléchir sur la façon de prendre en compte la dimension culturelle flamande au sein de la République laïque française... » (1). Mais je ne peux le suivre. Pourquoi ?

## **Le séparatisme régional aggrave la casse des acquis sociaux**

J'invite Régis De Mol et son Alliance Régionale à bien mesurer ce qu'il font en ouvrant la boîte de Pandore du communautarisme ethnique. Mais également certains à gauche, à l'extrême gauche et chez les Verts qui s'inscrivent aussi dans cette perspective politique.

Je ne vois pas comment vous allez procéder pour séparer les Flamands de ceux qui ne le sont pas dans les villes et villages allant de Lille à Dunkerque. En effet il suffit de lire les pages de l'annuaire téléphonique pour constater l'équivalence ou la supériorité du volume des noms patronymiques français par rapport aux patronymes flamands dans toutes ces communes. Ajoutez y les noms des immigrés italiens, polonais, maghrébins, etc. Quel brassage ! Le retour à la Flandre du XVI<sup>e</sup> siècle de Philippe II d'Espagne est pour cela une chimère. Elle qui connaissait d'ailleurs la mixité linguistique et culturelle. Comment allez-vous procéder ? Je suppose que vous refusez la sinistre épuration ethnique qui a sévi en ex-Yougoslavie. Alors ? Et dans votre « Pays-Bas de France » autonome, comment allez-vous faire coexister Flamands et Picards dont l'énorme majorité parle le français ? En quoi les mettre ensemble hors de France est-ce mieux que de rester en France ?

Par ailleurs, comment comptez-vous vous différencier de la vision « anti-jacobine » « des Identitaires » (extrême droite régionaliste) qui souhaitent aussi une Région flamande dans une Europe des Régions ? Je souhaiterais que vous nous éclairiez.

Au final, je crains que votre ligne politique mène à terme au séparatisme et ne fasse que renforcer la stratégie de casse des Etats-Nations développée par les capitalistes libre-échangistes des entreprises multinationales et transnationales (la bourgeoisie cosmopolite mondiale). Cette stratégie néolibérale vise à éradiquer ce que les salariés leur avaient fait concéder dans le contexte de la Libération, à savoir la République laïque française qui est la base et le cadre des acquis sociaux obtenus par les salariés et les femmes avec le programme du Conseil National de la Résistance (Sécurité sociale, retraites, Enseignement public laïque gratuit, etc.). Et vous ne pourrez jamais monter une Sécurité sociale régionale, un système de retraite régional, etc.

Les partisans néolibéraux du découpage de l'Etat-nation français et de l'Europe des Régions l'ont bien compris : ils poussent à la régionalisation et au développement des langues dites « régionales » pour faire sauter l'égalité juridique et sociale entre les Français et réintroduire les différences de droits via le droit à la différence entre les Régions , les individus dans les Régions.

Je crains que le combat régionaliste flamand que vous défendez, Régis De Mol, ne fasse que renforcer la ligne anti-sociale néolibérale sans réellement défendre la cause flamande.

C'est pourquoi, si vous défendez ce qu'il reste des acquis sociaux des salariés et espérez à ce qu'ils se redéveloppent, il me semble qu'il faut réfléchir ensemble à la prise en compte de la culture flamande dans le cadre d'une République française, laïque, féministe, sociale. Mais êtes-vous disposé à faire ce pas que le Republicain français que je suis, fait vers vous ?

**Pierre Baracca**

(1). Riposte Laïque, n° 45, mardi 10 juin 2008 :

<http://www.ripostelaique.com/A-Dunkerque-l-extreme-droite.html>

(2). Riposte Laïque, Courrier des lecteurs, n°46, mardi 17 juin 2008 :

<http://www.ripostelaique.com/Selection-de-quelques-reactions,1104.html>

(3). Cf. le site du MNR, au 8 juin 2008 :

[http://www.m-n-r.net/dyn\\_downloads/chene13.pdf](http://www.m-n-r.net/dyn_downloads/chene13.pdf)

(4). blog de Philippe Eymery, Défi dunkerquois, 8 juin 2008 :

<http://defidunkerquois.hautetfort.com/>

Cliquer sur « liens incorrects », puis sur « Avenir flamand » (encore vérifié le 23 juin 2008).

(5). Mouvement

<http://www.elus-identitaires.com/archive/2007/11/20/michel-de-swaen-une-fierte-dunkerquoise.html>

(6) [www.alliance-regionale.org](http://www.alliance-regionale.org)